

Raphaël Mahaim  
Rte de la Prêle 2b  
1142 Pampigny  
raphael.mahaim@verts-vd.ch  
Député au Grand Conseil  
Les Verts VD

### **GRIEF : Elections fédérales – questionnaire aux candidats**

Mesdames, Messieurs, chères et chers membres du comité de GRIEF,

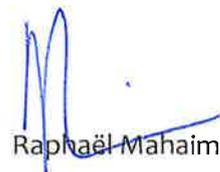
La Confédération marche réellement sur la tête : alors que l'heure est critique pour de nombreuses familles paysannes, dont les conditions de travail sont particulièrement dures, elle n'a rien trouvé de mieux que de porter atteinte à leur patrimoine agricole par une fiscalité agricole totalement inéquitable. Le sujet est technique et complexe, mais l'enjeu est central : il en va tout bonnement de la préservation des patrimoines familiaux agricoles et de l'avenir de l'agriculture dans notre pays.

Mon engagement de longue date sur ce sujet, au Grand Conseil vaudois et au sein de la commission fiscale de GRIEF, me fait penser que le combat doit être poursuivi à l'échelon fédéral, plus que jamais. On peut penser à trois idées fortes que je m'engage à défendre immédiatement si je suis un représentant du Canton de Vaud à Berne

- La nouvelle fiscalité, malgré les quelques modestes correctifs apportés ça et là par les tribunaux et quelques cantons, frappe le plus durement les petites exploitations. Il faut donc à tout prix modifier les bases légales fédérales pour que les petites exploitations soient traitées de façon plus équitable.
- L'arrêt de l'activité ne doit JAMAIS entraîner la fiscalisation du patrimoine paysan sur la base de l'impôt sur le revenu. C'est le meilleur moyen de mettre des familles paysannes dans le rouge tout en rendant très difficile la transmission de domaines. On doit donc au moins viser, à Berne, une modification de la législation pour atteindre cela ! Il faut aussi que les cas de donations et de vente « non-lucratives », par exemple pour des familles qui ont mis toute leur prévoyance ou leur retraite dans leur domaine, soient exclus de l'impôt sur le revenu.
- Les exploitations agricoles devraient se voir reconnaître le droit de détenir dans leur fortune privée leur habitation, comme d'autres professions, ce qui résoudrait de nombreuses injustices liées à cette nouvelle fiscalité agricole...

En plus de mon engagement comme parlementaire, je poursuivrai mon travail au sein de la commission fiscale de GRIEF, car tous les combats doivent être menés de front !

Cordialement,

  
Raphaël Mahaim